



Comité d'embauche pour le poste de vérificateur général

Procès-verbal provisoire

Le jeudi 17 décembre 2020
17 h 30

Nota: 1. Veuillez noter que ces procès-verbaux doivent être considérés comme étant PRÉLIMINAIRE jusqu'à ce qu'ils soient confirmés par le Comité.

Présent: Maire J. Watson
Conseillers J. Cloutier, G. Darouze, L. Dudas, M. Luloff,
C.A. Meehan

DÉCLARATION D'INTÉRÊT

Aucune déclaration de conflit d'intérêts n'est déposée.

ADOPTION DE PROCÈS-VERBAUX

Procès verbal et Procès verbal à huis clos - le 16 novembre 2020

Procès verba à huis clos – le 15 décembre 2020

CONFIRMÉ (tel qu'indiquer dans l'article 1)

POINTS À HUIS CLOS*

1. CONTINUATION DE LA RÉUNION EXTRAORDINAIRE DU COMITÉ
D'EMBAUCHE POUR LE POSTE DE VÉRIFICATEUR GÉNÉRAL

Le Comité d'embauche pour le poste de vérificateur général reprend à huis clos le 15 décembre 2020 de 17 h à 17 h 23, puis le 17 décembre 2020 à 17 h pour poursuivre le processus de sélection des candidats au poste de vérificateur général et les prochaines étapes.

À la reprise de la séance publique à 17 h 30, le maire Jim Watson explique que le Comité d'embauche s'est réuni à huis clos pour poursuivre les discussions et la sélection du candidat qu'on recommanderait au Conseil pour le poste de vérificateur général.

Les discussions sur le recrutement et l'embauche ne seront pas rendues publiques, puisqu'elles portent sur des affaires privées concernant une personne pouvant être identifiée, de même que sur le personnel et les relations de travail ou les négociations avec les employés.

Lors de la séance à huis clos, il n'y a eu aucun appel de vote autre que ceux concernant les motions de procédure ou les directives à l'intention des fonctionnaires, employés ou mandataires de la Ville.

Le maire précise que la question sera présentée au Conseil pour examen à sa réunion extraordinaire du 18 décembre 2020.

Au terme des discussions sur ce point, le Comité d'embauche adopte le procès-verbal des réunions suivantes :

- Procès-verbal confidentiel de la réunion ordinaire du 16 novembre 2020
- Procès-verbal confidentiel de la réunion du 15 décembre 2020

ADOPTÉS

Le Comité d'embauche pour le poste de vérificateur général demande aussi au greffier municipal de présenter le procès-verbal de la réunion à huis clos à la prochaine réunion ordinaire du Conseil municipal, qui aura lieu le 27 janvier 2021 :

Instruction au personnel

Déposée par le vice-président Jean Cloutier :

Que Comité d'embauche pour le poste de vérificateur général demande au greffier municipal d'ajouter à l'ordre du jour de la prochaine réunion ordinaire du Conseil, prévue le 27 janvier 2021, l'adoption du procès-verbal confidentiel de la présente réunion (17 décembre 2020).

ADOPTÉE

LEVÉE DE LA SÉANCE

La séance est levée à 17 h 32.

Coordonnatrice du comité

Président